



**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
concernant sa participation à la 3^e Rencontre du Réseau
pour un parlement ouvert, à la 45^e réunion du conseil
d'administration de ParlAmericas et au 8^e Sommet des
Amériques**

Section canadienne de ParlAmericas

Lima (Pérou)

Du 11 au 13 avril 2018

RAPPORT

MEMBRES DE LA DÉLÉGATION

Du 11 au 13 avril 2018, l'honorable Robert Nault, C.P., député, vice président de ParlAmericas et président de la Section canadienne de ParlAmericas, a mené une délégation multipartite à Lima, au Pérou, à l'occasion de la 3e Rencontre du Réseau pour un parlement ouvert dans le cadre du 8e Sommet des Amériques. La rencontre avait pour thème « États ouverts pour la gouvernance démocratique contre la corruption », tandis que le Sommet portait sur le thème « Gouvernance démocratique contre la corruption ».

La délégation était également composée de l'honorable Rosa Galvez, sénatrice, de l'honorable Michael L. MacDonald, sénateur, de M. François Choquette, député, et de M. Marc Serré, député. Les membres de la délégation étaient accompagnés de M. David-Andrés Novoa, secrétaire de la Section canadienne, et de Mme June Dewetering, conseillère auprès de la Section canadienne.

PARLAMERICAS ET LE RÉSEAU POUR UN PARLEMENT OUVERT

Fondé il y a 17 ans à Ottawa, au Canada, ParlAmericas réunit des parlementaires de partout dans les Amériques. Son travail porte principalement sur les trois réseaux thématiques permanents :

- le Réseau pour un parlement ouvert;
- le Réseau parlementaire pour l'égalité des genres;
- conjointement au Parlatino, le Réseau parlementaire sur le changement climatique.

Le Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas, fondé en 2015 et anciennement connu sous le nom de « Réseau parlementaire interaméricain pour la transparence, l'accès à l'information publique et la probité » vise à promouvoir l'ouverture législative par les moyens suivants :

- une transparence accrue et un meilleur accès à l'information publique;
- une plus grande responsabilité des institutions démocratiques;
- la participation des citoyens à la prise de décisions législatives;
- la promotion d'une culture de comportement éthique et de probité au sein des assemblées législatives nationales de partout dans les Amériques et les Caraïbes.

Dans le but de lutter contre la corruption et de renforcer la confiance du public ainsi que des institutions démocratiques, le Réseau pour un parlement ouvert organise des ateliers, facilite les échanges entre législateurs et offre des outils à ces derniers pour les aider dans leur travail. Le Réseau est régi par un comité exécutif composé de cinq membres, soit un président et quatre vice-présidents sous-régionaux représentant l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud et les Caraïbes

ACTIVITÉS DURANT LA 3E RENCONTRE DU RÉSEAU POUR UN PARLEMENT OUVERT

En vue d'alimenter les discussions au 8e Sommet des Amériques, la 3e Rencontre du Réseau pour un parlement ouvert a porté essentiellement sur les pratiques et mesures parlementaires liées à la lutte contre la corruption et à l'instauration de la confiance du public dans les assemblées législatives. Au cours de cette rencontre, les membres de la délégation canadienne ont participé aux sessions suivantes :

- Inauguration
- Un instrument pour rechercher le consensus du Congrès de la République du Pérou : programme législatif
- Intervention principale
- Session 1 : Bilan : La corruption s'est-elle aggravée ou les mesures de transparence l'ont-elles rendue plus visible?
- Session 2 : L'éthique et la probité pour un parlement intègre
- Session 3 : Le rôle des femmes parlementaires dans la lutte contre la corruption
- Session 4 : Directives pour élaborer des plans d'action pour un parlement ouvert
- Session 5 : Nouvelles initiatives de modernisation et d'ouverture législative en Amérique et dans les Caraïbes
- Clôture

M. Nault a pris la parole lors de l'inauguration de la rencontre et a présenté ses excuses de la part de la présidente de ParlAmericas, la sénatrice mexicaine Marcela Guerra; il a également prononcé le discours de clôture. La sénatrice Galvez a parlé des efforts déployés par le Sénat du Canada pour améliorer l'ouverture législative et M. Randy Boissonnault, député, a été élu vice-président du Réseau pour un parlement ouvert pour l'Amérique du Nord.

Lors de la réunion du conseil d'administration de ParlAmericas, M. Nault a également offert ses excuses de la part de Mme Guerra, puis a ouvert la séance. Parmi les sujets discutés lors de la réunion figure le plan de communication de ParlAmericas de 2018-2019. La mise à jour de son site Web se poursuit, des fichiers audios sur chaque activité sont mis en ligne et du contenu vidéo est intégré aux stratégies de communication. De plus, ParlAmericas aide les législateurs à promouvoir leur travail par les médias sociaux. La proposition d'augmenter les frais d'adhésion de 30 %, soit le montant cumulatif de l'inflation depuis 2003 lorsque les frais ont été établis, a aussi été débattue. Les membres du conseil d'administration ont été priés de consulter leur parlement respectif sur l'augmentation des frais proposée d'ici la prochaine réunion du conseil d'administration à Victoria, en Colombie-Britannique en septembre 2018, alors que la question sera à nouveau débattue.

INAUGURATION

Lors de l'ouverture de la 3e Rencontre du Réseau pour un parlement ouvert, M. Luis Galarreta, président du Congrès du Pérou, l'honorable Robert Nault, C.P., député de la Chambre de communes du Canada et vice-président de ParlAmericas, puis Mme Karla

Prendas, vice-présidente du Réseau pour un parlement ouvert pour l'Amérique centrale et membre de l'Assemblée législative du Costa Rica, ont pris tour à tour la parole.

M. Galarreta a insisté sur la nécessité d'avoir des institutions démocratiques dans le but de lutter contre la corruption, notamment grâce à la transparence et l'adoption de normes d'éthique élevées, et dans le but de collaborer à renforcer les démocraties et à aider les pays qui ont le plus besoin d'aide. Il s'est aussi exprimé quant à la priorité qui devrait être donnée au développement d'outils et de solutions pratiques servant à lutter contre la corruption et à favoriser l'engagement citoyen ainsi qu'une saine gouvernance au sein des institutions parlementaires. À son avis, même si le parcours pour y arriver sera long et parsemé d'embûches, nous nous devons de remporter la lutte contre la corruption.

M. Nault a situé le contexte de la rencontre en commentant les Sommets des Amériques, tout particulièrement le 8e Sommet et l'accent mis sur la gouvernance démocratique en tant qu'outil de lutte contre la corruption. Il a également souligné le lien entre le 3e Sommet et la création de ParlAmericas. Il a fait remarquer que les législateurs jouent souvent un rôle de premier plan pour faire en sorte que la mise en œuvre des engagements pris par les chefs d'État de l'hémisphère occidental soit réussie lors de ces Sommets, notamment par la ratification d'ententes et par l'approbation de dotations budgétaires.

En caractérisant la corruption comme étant sans doute le plus grand obstacle à la légitimité des institutions et comme étant un facteur susceptible de miner toute progression, M. Nault a appuyé l'idée d'établir des stratégies et des mesures anti corruption concrètes en faisant participer tous les législateurs, peu importe le parti ou l'ordre de gouvernement, ainsi que les citoyens et les organisations de la société civile. Il a par ailleurs laissé entendre que, puisque la corruption touchait les femmes de façon disproportionnée, il fallait intégrer la question des genres à ces stratégies et mesures, en plus de reconnaître l'importance que revêt le leadership des femmes dans la prise de décisions au sein des secteurs public et privé.

Mme Prendas a décrit la corruption comme étant un problème grave qui entraîne des conséquences économiques et sociales. Selon elle, l'accès à l'information, la transparence, la participation citoyenne, la reddition de comptes, le contrôle des activités de lobbying et un comportement éthique font partie des outils essentiels et des domaines d'action pour combattre la corruption. Elle a aussi mentionné l'importance que la population ait confiance en leurs législateurs et que leurs institutions politiques soient vues comme étant crédibles.

UN INSTRUMENT POUR RECHERCHER LE CONSENSUS DU CONGRÈS DE LA RÉPUBLIQUE DU PÉROU : PROGRAMME LÉGISLATIF

Luis Galarreta, président du Congrès du Pérou, a présenté un outil, créé en 2001 mais actualisé depuis, que le Congrès utilise pour dégager un consensus.

Selon M. Galarreta, l'objectif primordial de cet outil est d'identifier les domaines qui recueillent un consensus ou qui bénéficient d'un large appui entre le gouvernement du Pérou et son Congrès. Il a expliqué aux délégués qu'une fois que les pouvoirs exécutif et législatif avaient établi les questions prioritaires à l'échelle macro, les efforts étaient

alors consentis au suivi de ces questions qui ont été mises au programme législatif consensuel.

INTERVENTION PRINCIPALE

M. Martin Kreutner, de l'Académie internationale de lutte contre la corruption, a prononcé le discours principal dont le sujet portait sur la corruption. De son point de vue, le choix d'avoir choisi « Gouvernance démocratique contre la corruption » comme thème du 8e Sommet des Amériques envoie un signal clair que la priorité doit être accordée à la lutte contre la corruption.

Tout en qualifiant la corruption d'être aussi vieille que l'humanité, M. Kreutner a mis en évidence un certain nombre d'instruments internationaux visant à combattre la corruption, a recensé une multitude de lois anti-corruption ainsi que d'autres mesures existantes dans l'hémisphère occidental et a fait référence à certaines poursuites contre des politiciens et des gens d'affaires des plus hautes sphères.

M. Kreutner a incité les législateurs de l'hémisphère occidental à combler l'absence de leadership et d'assumer leur responsabilité d'endiguer la corruption et ainsi contribuer à faire de ce monde un monde meilleur pour les générations actuelles et futures. Cela dit, il a émis des doutes quant à la capacité de l'hémisphère occidental de devenir leader en la matière et s'est demandé si elle ne serait pas plutôt débordée par l'ampleur de la corruption qui sévit actuellement.

Qui plus est, M. Kreutner a défini cinq efforts anti-corruption prioritaires : inclusivité, exigeant des entreprises et des organisations de la société civile de s'engager dans le processus; transparence, y compris de la part des systèmes juridiques et des institutions politiques; indépendance, y compris de l'indépendance du pouvoir législatif par rapport au pouvoir exécutif; intégrité, exigeant des législateurs d'agir d'une manière éthique et d'être des exemples de saine gouvernance; curiosité, en permettant que les points de vue soient constamment remis en question et que les discussions entre parties prenantes se tiennent de façon libre et ouverte.

Selon M. Kreutner, la corruption représente un fardeau disproportionné pour les citoyens les plus démunis; un écart économique et social de plus en plus grand se creuse tant entre les pays qu'au sein même des pays. Il recommande donc que les services publics ne soient pas seulement fournis à ceux qui ont la plus grande capacité de payer.

Enfin, M. Kreutner a voulu souligner que la diffusion des fausses nouvelles (fake news) s'opère actuellement au détriment des faits et qu'une lutte forte et soutenue contre la corruption est importante pour la paix et la sécurité. En plus de devoir combattre la corruption, il a signalé la nécessité de déployer des efforts collectivement pour s'attaquer aux autres menaces que sont les changements climatiques et la montée de l'extrémisme violent.

SESSION 1 : BILAN : LA CORRUPTION S'EST-ELLE AGGRAVÉE OU LES MESURES DE TRANSPARENCE L'ONT-ELLES RENDUE PLUS VISIBLE?

La première session de la 3e Rencontre du Réseau pour un parlement ouvert s'est axée autour de la question suivante : « Bilan : La corruption s'est-elle aggravée ou les mesures de transparence l'ont-elles rendue plus visible? ».

En s'adressant aux délégués, Jean Michel Arrighi, de l'Organisation des États Américains, a insisté sur le rôle des assemblées législatives dans l'élaboration et la mise en œuvre des lois et règlements visant à lutter contre la corruption, y compris celles qui pourront transformer des mesures, comme la Convention interaméricaine contre la corruption, en des plans d'action nationaux. Toutefois, selon lui, l'adoption de ces lois et règlements est insuffisante; les efforts pour les faire appliquer et respecter doivent aussi être une priorité.

Selon M. Arrighi, les deux groupes les plus importants qui doivent participer à la création de cadres réglementaires en matière de corruption sont les législateurs et les juges. À son avis, ces deux groupes sont essentiels à la lutte contre la corruption.

À la suite de la présentation de M. Arrighi, des questions provenant de législateurs d'Argentine, du Chili, de Cuba, de l'Équateur, du Guatemala, du Mexique, du Panama, du Pérou, du Suriname et du Venezuela lui ont été posées ainsi qu'à M. Kreutner. Leurs questions portaient sur des questions telles que le trafic de stupéfiants, les enlèvements, l'abus de pouvoir, les types de corruption, l'éthique, la transparence, l'accès à l'information ainsi que les réformes législatives récentes ou nécessaires.

SESSION 2 : L'ÉTHIQUE ET LA PROBITÉ POUR UN PARLEMENT INTÈGRE

Lors de la deuxième session du Réseau pour un parlement ouvert, dont le sujet était « L'éthique et la probité pour un parlement intègre », Rodrigo Lara, président de la Chambre des députés du Pérou, a animé une discussion entre Javier Macaya Danús, de la Chambre des députés du Chili, Ranard Henfield, du Sénat des Bahamas, et Yeni Vilcatoma, du Congrès du Pérou.

Selon M. Macaya, les normes d'éthique élevées sont nécessaires; les législateurs doivent respecter non seulement l'esprit, mais aussi la lettre de la loi. Il a précisé que les législateurs doivent toujours agir avec intégrité, faire preuve d'objectivité et défendre l'intérêt public. D'après lui, l'honnêteté devrait être un principe inviolable chez les législateurs.

M. Henfield a affirmé devant les délégués que la corruption gagne du terrain en Amérique latine et dans les Caraïbes, et qu'une transparence accrue ainsi que l'amélioration de la gouvernance doivent s'opérer. Selon lui, il est impossible de lutter contre la corruption en « combattant la corruption »; il faut plutôt instaurer une culture d'intégrité dans toutes les couches de la société. En se référant à une mesure législative adoptée aux Bahamas visant à lutter contre la corruption, il a souligné qu'elle était accompagnée d'un code de conduite juridiquement contraignant, de mesures de protection des dénonciateurs et de la nomination d'un commissaire à l'intégrité indépendant qui jouit d'un mandat garanti et d'un budget adéquat.

Finalement, Mme Vilcatoma a vivement conseillé aux délégués de garder à l'esprit qu'ils sont en poste parce qu'ils ont un intérêt pour le service public et les a encouragés à combattre, et non pas faciliter, la corruption. De son point de vue, les cas d'allégations

de corruption devraient faire l'objet d'une enquête et une collaboration pour mener la lutte doit avoir lieu.

Les législateurs de l'Équateur, de Grenade, du Guatemala et d'Haïti ont posé des questions, notamment sur l'intégrité et les commissaires à l'éthique, ainsi que sur les conséquences d'une « séparation floue » entre les pouvoirs législatif et exécutif.

SESSION 3 : LE RÔLE DES FEMMES PARLEMENTAIRES DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La troisième session de la rencontre du Réseau pour un parlement ouvert concernait le rôle des femmes parlementaires dans la lutte contre la corruption. À cet égard, Mme Alejandra Aramayo, du Congrès du Pérou, a animé une discussion parmi les législateurs suivants : Luz Salgado, Luciana León et María Elena Foronda du Congrès du Pérou; Ana Belén Marin de l'Assemblée nationale de l'Équateur; Akilah Byron Nisbett, vice-présidente de l'Assemblée nationale de Saint-Kitts-et-Nevis.

Mme Salgado a fait remarquer que les conséquences de la corruption varient selon les genres. Elle a également parlé des quotas de candidatures féminines aux fonctions politiques et a plaidé pour que soit suscité davantage l'intérêt des femmes pour la politique. Elle a en outre rapporté les effets de la corruption sur la crédibilité des politiciens et sur la confiance que leur porte la population.

Tout en décrivant la participation des femmes à la politique comme étant importante et la diversité comme étant bénéfique, Mme Belén Marin a aussi mentionné que les possibilités offertes aux femmes doivent être le résultat d'efforts consentis tant par les femmes que par les hommes. Ses commentaires ont également porté sur les paradis fiscaux, l'évasion fiscale et les sociétés étrangères, tout en précisant que la lutte contre les paradis fiscaux était aussi une lutte contre le crime et la corruption à l'échelle transnationale.

D'après Mme Foronda, les personnes reconnues coupables de corruption ne devraient pas avoir le droit d'exercer toutes fonctions publiques. Elle a soulevé le fait que de nombreux problèmes menaient à la marginalisation des femmes et des peuples autochtones et a qualifié ces problèmes d'occasions déguisées.

Dans ses commentaires, Mme León a souligné le rôle des femmes parlementaires dans la lutte contre la corruption et a fait remarquer que la législation, la transparence et l'accès à l'information publique constituaient des outils dans cette lutte. Elle a aussi donné à entendre que la crédibilité des institutions publiques d'un pays avait ses propres effets économiques et que la corruption pouvait conduire à une réduction des fonds disponibles pour les soins de santé, l'éducation ou d'autres postes budgétaires prioritaires.

Enfin, Mme Byron-Nisbett a rappelé la nécessité que les femmes se sentent à l'aise avec l'idée d'occuper des fonctions publiques. Elle a également fait état de la législation, des politiques et des programmes publics conçus pour lutter contre la corruption.

Après la discussion modérée, des législateurs d'Argentine, de Bolivie et de Cuba ont émis des commentaires, entre autres, sur les quotas des candidatures féminines, l'éthique et la morale.

SESSION 4 : DIRECTIVES POUR ÉLABORER DES PLANS D'ACTION POUR UN PARLEMENT OUVERT

Lors de la quatrième session de la rencontre du Réseau pour un parlement ouvert, axée sur l'élaboration de « plans d'action pour un parlement ouvert », M. Vlado Mirosevic, de la Chambre des députés du Chili, a animé une discussion entre Blanca Ovelar, du Sénat du Paraguay, Karla Prendas, vice-présidente du Réseau pour un parlement ouvert pour l'Amérique centrale et un membre de l'Assemblée législative du Costa Rica.

Du point de vue de Mme Ovelar, une démocratie doit rendre des comptes à sa population et les efforts des organisations de la société civile doivent être conséquents à ceux entrepris par les assemblées législatives de leur pays. Elle a aussi affirmé que la société exige désormais un accès à l'information publique, que la transparence et la reddition de comptes sont primordiales, et que les législateurs doivent élaborer des plans d'action, définir des indicateurs et rédiger des rapports publics sur les progrès.

Mme Prenda a décrit la corruption comme étant un des plus grands défis de notre époque, en précisant que le développement social et économique en souffrait. Selon elle, les citoyens veulent que leurs assemblées législatives soient plus ouvertes, plus transparentes et plus responsables; la participation citoyenne ainsi que l'accès à l'information contribuent à atteindre cet objectif à un haut degré d'éthique et de probité. En plus de la participation citoyenne qui, selon elle, rend la prise de décisions plus efficace et plus efficiente, Mme Prenda croit que les assemblées législatives ont besoin de plans d'action et de trousseaux d'outils.

À la suite de la discussion modérée, les délégués ont formé des petits groupes pour discuter de huit actions devant faire partie d'un plan d'action d'un parlement ouvert : susciter une volonté politique, créer ou identifier un organe parlementaire, définir un processus ou des critères servant à déterminer l'engagement de la société civile; développer un processus de co-création; mettre en œuvre une stratégie de communication; suivre les progrès accomplis et évaluer le succès des mesures; garantir la pérennité des actions; définir d'autres mécanismes pour la mise en place d'initiatives pour un parlement ouvert.

SESSION 5 : NOUVELLES INITIATIVES DE MODERNISATION ET D'OUVERTURE LÉGISLATIVE EN AMÉRIQUE ET DANS LES CARAÏBES

La dernière session de la rencontre du Réseau pour un parlement ouvert portait sur les outils et mécanismes de modernisation et d'ouverture législative utilisés dans les assemblées législatives des Amériques et des Caraïbes. Au cours de la session, Gladys López Bejerano, membre du conseil d'administration de ParlAmericas et de l'Assemblée nationale de Cuba, a animé une discussion parmi les délégués suivants : Rosa Galvez du Sénat du Canada; Paulina Nuñez de la Chambre des députés du Chili; Belkys Pérez Cruz de l'Assemblée nationale de Cuba; Welsy Vásquez du Congrès du

Honduras; Mauricio Mulder du Congrès du Pérou; Andrés García Zuccardi du Congrès de Colombie; Djoties Jaggernath, Mohamed Amzad Abdoel et Jennifer Simons de l'Assemblée nationale du Suriname. Mme Simons est aussi membre du conseil d'administration de ParlAmericas et présidente de l'Assemblée nationale du Suriname.

Mme Galvez a attiré l'attention des délégués sur le site Web, le compte Twitter, le compte YouTube, la page Facebook, la revue numérique et l'infolettre du Sénat du Canada, entre autres outils de communication, tandis que Mme Pérez Cruz a mis l'accent sur les outils de reddition de comptes et sur l'accessibilité de l'information publique. Pour sa part, Mme Nuñez a souligné l'importance d'améliorer l'engagement de la société civile dans le processus législatif, y compris par l'utilisation des technologies, tandis que Mme Vásquez a suggéré d'assurer une liaison entre les législateurs et les organisations de la société civile.

M. Mulder a noté qu'il existait plus d'une définition du terme « société civile » et a mis en évidence l'importance de pouvoir entendre les préoccupations des organisations de la société civile, tandis que M. Garcia a parlé des applications et des sites Web. Finalement, Mme Simon, M. Jaggernath et M. Abdoel ont fortement encouragé les législateurs à partager autant d'information que possible avec le public au sujet des activités législatives, notamment en publiant leurs ordres du jour en ligne, en résumant les rencontres avec les parties prenantes et en rendant publics les rapports sur les réunions de comité.

À la fin de la discussion modérée, les délégués ont eu l'occasion de présenter des engagements concernant la mise en œuvre de mesures visant à contribuer à une plus grande ouverture législative. Des engagements ont été pris en ce sens par le Chili, la Colombie, la République dominicaine, l'Équateur, le Pérou et le Venezuela.

CLÔTURE

Lors de la session de clôture de la 3e Rencontre du Réseau pour un parlement ouvert, Blanca Ovelar, du Sénat du Paraguay, l'honorable Robert Nault, C.P., député, vice président de ParlAmericas et membre de la Chambre des communes du Canada, et Luis Galarreta, président du Congrès du Pérou, ont prononcé un discours devant les délégués.

Mme Ovelar considère la politique comme étant l'entreprise la plus noble de l'humanité, mais a évoqué la possibilité que les électeurs voient les législateurs comme appartenant à une classe privilégiée et corrompue. Elle a également souligné l'importance de l'éthique et de la probité, et a fait état, entre autres problèmes, des inégalités croissantes dans le monde, de la concentration accrue de la richesse ainsi que de la pauvreté et de la malnutrition de plus en plus criantes.

M. Nault a rappelé que les pays de l'hémisphère occidental font face à des défis, dont la corruption, et qu'ils ont besoin de collaborer avec toutes les parties prenantes pertinentes (p. ex. des organisations de la société civile) au fur et à mesure que les causes de la corruption et ses conséquences sont définies. Tout en soulignant le fait que l'autonomisation des femmes fait partie non seulement des efforts anti-corruption, mais aussi d'un cadre plus large, il a aussi parlé de la priorité qui devrait être accordée à promouvoir la participation et l'accès des femmes au processus de prise de décisions

et aux fonctions publiques, ainsi qu'à tenir compte de l'égalité des genres dans l'ensemble de la législation.

En mettant l'accent sur l'ouverture législative, M. Nault a souligné l'importance des initiatives pour un parlement ouvert en vue d'améliorer la transparence, la responsabilité, la participation citoyenne et le respect de l'éthique au sein des assemblées législatives.

M. Nault a également rappelé aux délégués que la 15e Assemblée plénière de ParlAmericas se tiendra à Victoria, en Colombie-Britannique, du 9 au 12 septembre 2018. Il a ainsi encouragé les délégués à assister à cette assemblée, qui aura pour thème « La promotion des sociétés inclusives pour le développement durable ».

Enfin, M. Galarreta a vivement invité les législateurs à ne pas ignorer la corruption, laquelle existe depuis la nuit des temps et n'est pas près de disparaître. Il a d'ailleurs appuyé l'idée que les organisations de la société civile participent aux efforts de lutte contre la corruption.

ACTIVITÉS SUBSÉQUENTES À LA 3E RENCONTRE DU RÉSEAU POUR UN PARLEMENT OUVERT

À la suite de la 3e Rencontre du Réseau pour un parlement ouvert, quelques membres de la délégation canadienne ont participé à certaines sessions qui se sont tenues lors du 3e Sommet à l'intention des PDG, lequel se concentrait sur le thème « Fabriqué dans les Amériques ». Plus précisément, ils ont assisté à des présentations sur les sujets suivants : « Les partenariats publics-privés pour promouvoir la transparence », « Capital humain 2.0 : l'avenir du travail dans les Amériques » et « Les femmes à l'avant-garde de la prospérité économique au 21e siècle ». Ces présentations ont été suivies de commentaires par le président de la Bolivie, M. Evo Morales, le premier ministre des Bahamas, M. Hubert Minnis, le premier ministre de la Jamaïque, M. Andrew Holness, et le premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau.

La délégation canadienne a ensuite participé à une table ronde portant sur le thème suivant : « Le renforcement de la gouvernance démocratique par l'autonomisation et le leadership des femmes ». Cette table ronde a été commanditée par la Commission interaméricaine de la femme de l'Organisation des États Américains et animée par Jennifer Loten, ambassadrice du Canada auprès de l'Organisation des États Américains. Plusieurs intervenantes ont alors pris la parole : Ana María Mendieta Trefogli, ministre des Femmes et des Populations vulnérables du Pérou; Luis Almagro, secrétaire général de l'Organisation des États Américains; Isabel Saint Malo de Alvarado, vice-présidente du Panama; Jorge Faurie, ministre des Affaires étrangères et du Culte de l'Argentine; Manisha Singh du département d'État des États-Unis; Margarette Macauley de l'Organisation des États Américains; Karina Banfi, présidente du Réseau parlementaire pour l'égalité des sexes de ParlAmericas; Alicia Bárcena de la Commission économique d'Amérique latine et des Caraïbes; Luiza Carvalho d'ONU Femmes.

Finalement, la délégation canadienne a participé à l'inauguration officielle du 8e Sommet des Amériques, auquel a assisté le premier ministre du Canada, l'honorable Justin Trudeau.

Le tout respectueusement soumis,

L'honorable Robert Nault, C.P., député

Président

Section canadienne de ParlAmericas

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Section canadienne de ParlAmericas
ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">· 3^e Rencontre du Réseau pour un parlement ouvert· 45^e réunion du conseil d'administration de ParlAmericas· 8^e Sommet des Amériques
DESTINATION	Lima (Pérou)
DATES	Du 11 au 13 avril 2018
DÉLÉGATION	
SÉNAT	Hon. Rosa Galvez, sénatrice Hon. Michael MacDonald, sénateur
CHAMBRE DES COMMUNES	Hon. Robert Nault, C.P., député M. François Choquette, député M. Marc Serré, député
PERSONNEL	M. David-Andrés Novoa, secrétaire de l'Association Mme June Dewetering, conseillère auprès de la Section canadienne
TRANSPORT	22 024,80 \$
HÉBERGEMENT	7 794,40 \$
HOSPITALITÉ	1 058,46 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	3 862,32 \$
CADEAUX OFFICIELS	0,00 \$
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	26,75 \$
TOTAL	34 766.73 \$